

Enquête Publique du projet

«Centrale photovoltaïque au sol Les Plaines - Mignaloux Beauvoir»

Savigny l'Evescault le 15/06/2023

A l'attention de Mme AUDEBERT

Commissaire Enquêteur

3 volets dans ce projet : Le photovoltaïsme, l'élevage de volaille, le maraîchage.

Plutôt favorable au développement concerté et intelligent du photovoltaïsme, les éléments contenus dans les volets élevage et maraîchage contiennent de nombreuses incohérences.

Cette observation concerne le volet Elevage.

Dans le document intitulé [4 - EIE](#) page 35 il est indiqué que « *La densité retenue pour l'élevage plein air sera de 1 volaille pour 13 m².* »

Or dans le document intitulé [221206_EPA Mignaloux-Beauvoir](#) il est écrit « **Chaque bande mobilisera une surface de 8 500m²** ». A raison de 1333 volailles par bande (cf doc 4 – EIE page 35) cela nous donne une surface de 6,4 m² par volaille et non 13m².

Alors 13m² ou 6,4m² ?Soit un écart de 51% entre les valeurs annoncées dans ces documents. Encore une incohérence dans les chiffres. On peut donc douter de tous les éléments chiffrés présentés dans les différents documents.

En conséquence de quoi, en fonction des éléments fournis, nous nous opposons à la réalisation du projet « Centrale photovoltaïque au sol Les Plaines - Mignaloux Beauvoir »

Jacqueline & Jean-Philippe TRIBALAT
Savigny l'Evescault
Membres de l'Association Savigny Vent Debout